

débatmilitant

Lettre électronique animée par des militants du courant Démocratie révolutionnaire de la LCR

N° 123 19 octobre 2006

Contact-abonnement-désabonnement : debatmilitant@lcr-debatmilitant.org | Site : www.lcr-debatmilitant.org

Comité de coordination : Fabienne Autan, Charles Boulay, Serge Godard, Valérie Héas, Yvan Lemaitre, Galia Trépère, Gérard Villa

[Accès au site Débat militant](#)

Cent ans après la Charte d'Amiens, rompre avec le « dialogue social » pour une politique d'indépendance de classe

La semaine dernière, deux évènements ont particulièrement éclairé la politique des confédérations syndicales face aux attaques menées par le patronat et le gouvernement. Le centenaire de la [charte d'Amiens](#), que tous les dirigeants syndicaux brandissent pour justifier leur politique d'adaptation, et le discours sur la « *modernisation du dialogue social* » fait par Chirac devant le Conseil Economique et Social, qui est déjà par lui-même tout un symbole de l'intégration institutionnelle des syndicats !

Quand les appareils prêchent l'indépendance vis-à-vis des partis... pour mieux justifier leur dépendance vis-à-vis de l'Etat

Mercredi 11 octobre, lors d'un colloque sur le centenaire de la Charte d'Amiens, Thibault, Mailly et Chérèque se retrouvaient côté à côté pour déclarer qu'ils ne donneraient aucune consigne de vote en 2007.

Au nom de l'indépendance vis-à-vis des partis, Chérèque déclare très unitaire : « *Nous n'avons jamais été aussi clairs par rapport aux élections, tous les trois* ». Mailly explique lui que la Charte d'Amiens est sa « *référence* »... pour mieux la caricaturer grossièrement en résumant : « *Nous sommes apolitiques* ». Pour Thibault enfin, « *l'esprit de la Charte d'Amiens pourrait être la boussole* » des militants syndicaux dans leur action quotidienne. Et il rajoute : « *la question de l'indépendance syndicale ne doit pas être considérée comme réglée une bonne fois pour toutes* »... se rappelant sans doute sa mise en minorité sur l'appel à voter non au TCE.

Non sans cynisme, ils récupèrent à leur compte et pour leur politique la Charte, taisant volontairement ce qu'elle exprime de plus radical. Comme le rappelle un article du Monde : « *Contrairement aux légendes qui l'ont entourée, la Charte d'Amiens n'est pas une proclamation d'apolitisme ou de neutralité de la CGT. Elle s'assigne une "double besogne, quotidienne et d'avenir". Au quotidien, elle entend agir pour "l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates". Pour l'avenir, elle "prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste"* » !

Ce contenu d'indépendance de classe est totalement étranger aux directions syndicales dont la politique consiste justement à accompagner tous les reculs. Ce sont d'ailleurs les mêmes qui, la veille, approuvaient le discours de Chirac sur la « *modernisation du dialogue social* », montrant par là leur propre dépendance vis-à-vis des institutions, de l'Etat et de la bourgeoisie.

En effet, après le recul du gouvernement sur le CPE et dans sa rivalité avec Sarkozy, Chirac tente de reprendre la main. Ainsi, il parle d'en finir avec la « *culture du conflit* », pour mieux continuer sa politique

d'attaques contre le code du travail et les quelques protections légales qui existent encore pour les salariés.

Il le dit lui-même, « *il faut plus de contrat et moins de loi* », c'est-à-dire moins de droits pour les travailleurs et plus de liberté encore pour les patrons d'imposer leurs conditions. Il annonce son objectif, « *on peut aujourd'hui passer des réformes importantes* », et aussi la méthode qu'il veut employer en déclarant que toute remise en cause du droit du travail ne sera plus présentée « *sans que les partenaires sociaux soient consultés sur son contenu* »... avant d'être votée de toute façon par un Parlement illégitime ! C'est cette même politique que Raffarin avait menée lors des attaques sur les retraites et la Sécurité sociale.

Parisot a aussitôt déclaré le discours « *modernisateur et fondateur* » en soulignant que « *la recherche du compromis doit être le premier objectif* ».

Quant aux confédérations syndicales, elles ont toutes approuvé. Pour Chérèque, « *le schéma du président va totalement à la CFDT qui demandait depuis longtemps une réforme profonde du dialogue social* ». Pour Mailly, « *Tout cela va dans le bon sens* ». Pour Thibault, « *Je ne peux qu'approuver la démarche du président de la République* », on ne pouvait « *plus continuer à pratiquer le dialogue social de manière aussi anti-démocratique* »... Comme si la « *concertation* » allait changer quelque chose, comme si le gouvernement, l'Etat, pouvaient être autre chose qu'une machine au service de la bourgeoisie qui mène une offensive tout azimut pour faire baisser le « *coût du travail* ».

Dès le lendemain d'ailleurs, un groupe de parlementaires UMP proposait publiquement que « *la durée légale du travail ne figure plus dans la loi* » mais soit fixée « *par contrat* » à l'intérieur de l'entreprise ou de la branche professionnelle. L'objectif est très clair : « *faire remonter la durée moyenne du travail en France, 1 460 heures par an, au niveau de la durée moyenne des six principaux pays européens (1 600 h)* ».

Pour eux, toutes les occasions sont bonnes à prendre pour faire de la propagande, dénoncer les salariés qui ne travaillent pas assez, les retraités qui partent trop jeunes, les gens qui se soignent trop. Et face à eux, les directions syndicales pratiquent le « *diagnostic partagé* », enfermées par avance dans le chantage patronal du « *réalisme économique* ».

Jusque-là, les directions syndicales accompagnaient les mauvais coups, bien que poussées par leur propre base et obligées d'aller plus loin qu'elles ne le voulaient comme en 2003 ou lors du CPE. Là, elles expriment un degré de plus dans l'accompagnement des reculs puisqu'il s'agit d'aider à les mettre en place de façon « *négociée* ».

Pour un syndicalisme de lutte de classe

Les intérêts des salariés et ceux des patrons ou des actionnaires sont inconciliables. La défense des intérêts immédiats des travailleurs commence par l'affirmation de la légitimité de leurs luttes pour défendre leur droit fondamental à vivre et à profiter collectivement des richesses qu'ils créent.

Et face à cet enlisement dans le « *dialogue social* », c'est bien au contraire cette indépendance de classe qu'il s'agit de faire vivre dans les syndicats, en s'appuyant sur les salariés à la base, sur leur révolte face à l'arrogance des classes possédantes et leur envie de lutter pour changer les choses.

Lors du mouvement contre le CPE, la jeunesse a entamé la lutte sans discuter de la faisabilité ou pas dans l'économie capitaliste de leurs aspirations et revendications. Elle a lutté contre la précarité, mené une bagarre d'opinion, fait très largement de la politique pour imposer un rapport de forces face au gouvernement.

Aujourd'hui, face aux licenciements ou sur la question des salaires, il faut imposer une autre répartition des richesses. Les 1 500 € net de salaire minimum, les 300 € d'augmentation des salaires, c'est ce qu'il nous faut pour vivre alors que dans le même temps les bénéfices explosent. De même, l'interdiction des licenciements, c'est imposer le droit à ne pas être jeté à la rue pour les intérêts de quelques actionnaires.

Ces mesures d'urgence ont de fait, une portée politique. Elles posent le problème du contrôle des travailleurs sur la marche de la société comme celui de la contestation de la propriété privée. Mais aujourd'hui, dans une situation où l'aristocratie financière exige des taux de profit toujours plus hauts, toute revendication sérieuse de la classe ouvrière prend un caractère politique, où chaque lutte pour l'obtenir ne peut se penser que comme une partie d'un tout. De même, la question des salaires ou des licenciements, posée comme une revendication d'ensemble, implique bien évidemment l'Etat et le gouvernement et donc, derrière eux, la classe qui dirige.

Comment lier les deux ? Quel lien faisons-nous entre la question politique et la question sociale ?

« La double besogne » n'en fait qu'une...

Aujourd'hui, les directions syndicales prétendent justifier leur politique de collaboration en se référant à un texte fondateur de la CGT et d'un syndicalisme de lutte de classe. L'opération n'est pas d'une grande honnêteté intellectuelle, mais elle souligne une ambiguïté de la charte d'Amiens, sa faiblesse. C'est la faiblesse de l'anarcho-syndicalisme : poser la question de la transformation sociale indépendamment de la question du pouvoir et donc de la lutte politique.

Un siècle après, dans d'autres conditions et à un autre niveau de développement, le mouvement ouvrier a besoin de refonder ses bases. Cela suppose qu'il s'émancipe de ses propres mythes et dépasse ses propres limites.

La Charte d'Amiens cherchait à protéger le syndicalisme des pressions du parlementarisme, du réformisme et du respect des institutions alors que la social-démocratie avait déjà accepté, pour la première fois, de participer à un gouvernement bourgeois. Mais à ne pas poser, à ignorer le problème du pouvoir, à se refuser de construire le lien entre les luttes quotidiennes et la lutte pour la conquête du pouvoir par les travailleurs, le syndicalisme révolutionnaire est resté prisonnier du cadre imposé par la bourgeoisie, pour capituler comme les réformistes au moment de la guerre de 14.

Sans un projet de transformation révolutionnaire de la société qui pose la nécessité de la prise du pouvoir par les travailleurs eux-mêmes, il ne peut y avoir de réelle indépendance face à la bourgeoisie et à ceux qui la servent. Les opprimés ne peuvent défendre consciemment leurs intérêts de classe sans poser la question du pouvoir et de qui dirige la société. Sinon, ce sont les réformistes et tous les tenants du « *dialogue social* » qui enferment les travailleurs dans le cadre même de la société capitaliste.

En 1906, la Charte d'Amiens posait elle aussi la question de « *l'expropriation des capitalistes* » mais sans s'en donner les moyens, le pouvoir politique. Elle le faisait de façon abstraite, sans lien avec les luttes quotidiennes. L'expérience a prouvé que la « double besogne » n'en fait qu'une qui repose sur une politique d'indépendance de classe pour défendre les intérêts des travailleurs aujourd'hui en vue de la conquête du pouvoir demain..

Ce lien entre la question sociale et politique, il nous faut le faire vivre aujourd'hui au sein des syndicats. Il ne s'agit pas, évidemment, d'imposer une soumission formelle du syndicat vis-à-vis du parti, qui est une caricature issue du stalinisme. Nous respectons le fonctionnement, les règles démocratiques et les rythmes propres de l'organisation syndicale.

C'est au travers des luttes quotidiennes que peut prendre corps une politique résolument anticapitaliste, posant la question du pouvoir pour l'émancipation des travailleurs par eux-mêmes.

C'est cette politique que préconisait Marx dans une résolution du 1^{er} congrès de l'AIT en 1866, unissant justement les deux questions, les luttes immédiates menées par les syndicats et la lutte politique de la classe opprimée pour son émancipation : « *Jusqu'ici, les syndicats ont envisagé trop exclusivement les luttes sociales et immédiates contre le capital. Ils n'ont pas encore compris parfaitement leur force offensive contre le système d'esclavage du salariat et contre le mode de production actuel. ... Il faut que les syndicats apprennent à agir dorénavant de manière consciente en tant que foyers d'organisation de la classe ouvrière dans l'intérêt puissant de leur émancipation complète*

Denis Seillat



**N'hésitez pas à diffuser
et faire circuler *débat militant*. Merci.**